

Les activités du conseil communal

Interna

A côté de cet aspect courant et traditionnel (ordinaire) il y a l'aspect exceptionnel (extraordinaire) du budget. Dans cette rubrique le budget 1980 prévoit plus de 900 millions pour financer des travaux extraordinaires.

Parmi les projets en voie de réalisation figurent entre autres: la restauration de l'ancien théâtre, une nouvelle école à Dommeldange, le parc de Belair, le pont reliant le plateau de Kirchberg au village de Kirchberg, le camping Kockelscheuer et la zone piétonne.

Les comptes établis après l'exercice 1980 permettront de constater dans quelle mesure les prévisions faites ont été exactes.

conventions et contrats

Parmi les nombreuses conventions approuvées par le conseil communal il y a lieu de citer quelques actes d'acquisition plus importants.

Ainsi la ville a acquis des terrains d'une superficie de 16,23 ares aux abords de la rue Adolphe Fischer pour se créer une réserve de terrains en vue de la construction d'une nouvelle école au quartier de la gare.

C'est dans le même but, en tant qu'objet d'échange, que l'immeuble au no 37 de l'avenue de la Liberté a été acquis.

Finalement la ville a acquis un ensemble de terrains et bâtiments ayant appartenu à l'ancienne société Secalt, sis dans la vallée entre Bonnevoie et Hamm, aux abords de la rue Godchaux. Ces terrains, d'une surface de 3.400 ares, sont destinés à conserver et à étendre la zone de verdure qui y existe. Une partie des terrains sera aménagée en promenades publiques.

environnement

Au cours de sa séance du 3 décembre 1979 le conseil communal a adopté une motion concernant l'usine CASA à Dommeldange. Dans cette motion le conseil communal a demandé au gouvernement d'imposer à la firme en question de faire différents aménagements aux installations, afin de ramener les inconvénients pour le voisinage dans des limites acceptables, et il a invité le ministre du travail et de la sécurité sociale à fermer l'usine pour le cas où ces aménagements ne permettraient pas d'obtenir une amélioration sensible de la situation actuelle.

Une autre motion, présentée par l'opposition (POSL et PC) demandant l'arrêt immédiat des productions polluantes jusqu'à l'installation de tous les équipements anti-pollution a été écartée par la majorité.

Le conseil communal reviendra à la question avant le 1er mai 1980.

travaux

Parmi les projets et devis approuvés par le conseil communal il y a lieu de signaler plus particulièrement:

- celui relatif à la restauration de l'ancien théâtre, rue des Capucins.

Un avant-projet sommaire avait été approuvé en 1978. Le projet définitif a trouvé l'approbation du conseil en date du 15 octobre 1979. Le devis porte sur un montant de 246 millions.

- celui concernant l'extension des installations du service d'hygiène, route d'Arlon.

Il s'agit d'un avant-projet sommaire dont la dépense est provisoirement estimée à 10 millions.

- celui ayant pour objet la construction d'un funéraire avec obitoires et logement de service près de l'entrée principale du cimetière de Merl, au carrefour de la rue des Aubépines et du val Ste Croix.

Il s'agit également d'un avant-projet sommaire, dont le coût est provisoirement estimé à 43 millions.

urbanisme

En 1973 le conseil communal avait inscrit au projet d'aménagement général une zone d'industrie légère des deux côtés de la route d'Esch, s'étendant dans les grandes lignes du débouché du Kohlenberg dans la route précitée jusqu'à la Cloche d'Or.

Comme cette zone était relativement restreinte, le conseil a décidé le 26 novembre de l'agrandir, et cela en la prolongeant de part et d'autre de la route d'Esch jusqu'à l'auto-route et en augmentant la profondeur par rapport à la route du côté est.

Un écran de verdure séparera la zone d'industrie légère des quartiers résidentiels existants.



Monsieur Georges Thorn, docteur en droit, est entré au conseil communal à la date du 11 février 1980 en remplacement de M. René Hengel qui n'habite plus la capitale.

Visite officielle du Lord Mayor de la Cité de Londres

Les 5 et 6 mai 1980 le Lord Mayor de la Cité de Londres, Sir Peter GADSDEN, G.B.E., M.A., D.Sc., C.Eng., accompagné de la Lady Mayoress et de quelques collaborateurs, sera en visite officielle à Luxembourg.

C'est pour la deuxième fois que la ville reçoit le Lord Mayor de la Cité de Londres - The Right Honourable The Lord Mayor -.

Le Lord Mayor préside la «Court of Alderman» et la «Court of Common Council», l'organe exécutif de la Corporation of London qui gouverne la City. Le Lord Mayor est le magistrat suprême de la City. Sa résidence officielle est Mansion House.